

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »****29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 05 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 05 mai, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle municipale « Le Lido » à Lezoux après convocations légales en date du 29 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

|                          |                              |
|--------------------------|------------------------------|
| Mme ANGELY Emmanuelle    | M BOURNAT Christian          |
| M GIRARD Jean-Baptiste   | Mme BERNARD Célia            |
| M BONNEMOY Clément       | Mme PLOT Karine              |
| Mme BEN SAAD Bérengère   | M MINGAT Cyrille             |
| M BERGAMI Gilles         | M DOLCEMASCOLO CORRE Laurent |
| Mme MONTBRIZON Julie     | M DAUDUIT Cédric             |
| M PEYNON Daniel          | Mme MONTAGNIER Patricia      |
| Mme FORESTIER Annick     | M MONEYRON Florent           |
| M BEAL Philippe          | M NUNEZ Estéban              |
| M BOUFFANGE Jérôme       | Mme REIS Martine             |
| Mme PEREIRA Elsa         | M BERNARD Bruno              |
| M GLORIEUX Cyril         | M EDOUARD Jean-Charles       |
| Mme LEPIGEON Christelle  | M FRASIAK Bernard            |
| Mme TERRIER Charlene     | M CARTERON Maurice           |
| M BOUFFANGE Daniel       | M DUPOUÉ Yannick             |
| M CHAUVEAU Jean-François | M PLASSE Pierre              |
| Mme NIGON Christine      | Mme GONINET Laurence         |

Suppléants présents : Mr Patrice BLANC et Mr MORICONI Fabrice

Etaient représentés (procuration) :

- M CONSTANT Olivier donne pouvoir à M BOUFFANGE Jérôme

Absents : M BREUIL Lionel

**VOTE :    En exercice : 36        Présents : 34        Représentés : 1        Votants : 35**

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Estéban NUNEZ, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : agence départementale d'ingénierie territoriale (adit) - désignation des représentants

**AGENCE DEPARTEMENTALE D'INGENIERIE TERRITORIALE  
(ADIT) - DESIGNATION DES REPRESENTANTS**

\*\*\*\*\*

- VU l'adhésion de la CCEDA à l'ADIT en date du 28/06/2018 ;
- VU les statuts de l'ADIT
- VU les élections municipales et communautaires de mars 2026
- VU la délibération N°20260505\_04 du conseil communautaire du 05 mai 2026

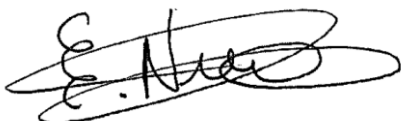
Monsieur le Président rappelle que depuis 2018 la CCEDA adhère à l'ADIT du Puy de Dôme et qu'à ce titre elle peut solliciter l'agence pour toute commande correspondant soit à l'offre de services de base souscrite, soit en tant que de besoin à des prestations liées à l'offre de services complémentaire, cette dernière offre donnant lieu à une facturation spécifique supplémentaire par l'agence. Elle rappelle également que la CCEDA a désigné l'ADIT par délibération en date du 27 juin 2019 en tant que Délégué à la Protection des Données (DPD) dans le cadre de la mise en œuvre du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) et pour le Service d'Assistance Technique pour l'Eau et l'Assainissement (SATEA).

Suite au renouvellement des conseillers communautaires, Monsieur le Président propose de désigner un représentant titulaire (le Président de droit) et un représentant suppléant comme suit :

- Représentant titulaire : M Jean-Baptiste GIRARD
- Représentant suppléant : M Florent MONEYRON

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,  
Fait et publié à Lezoux, le 05 mai 2026  
Signé par Estéban NUNEZ,  
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme  
Fait et publié à Lezoux, le 05 mai 2026  
Signé par Florent MONEYRON,  
Président

